Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP CRM, veuillez visiter :
cap-crm.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP CRM

EP2 : Conduite d’un véhicule

Session 2026 • Code sujet : **26-CAP-CRM-EP2** • Durée : **2 heures maximum (couverture) ; 3 h (pieds de page)** • Coefficient : **8**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Contrôles de sécurité avant départ** (3 questions) — **Page 3**
2. **Attelage, dételage et maniabilité** (3 questions) — **Page 5**
3. **Conduite de l’ensemble sur route** (4 questions) — **Page 7**
4. **Question écrite et orale tirée au sort** (1 question) — **Page 10**
5. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://cap-crm.fr/assets/annales/cap-crm/Conduite et manœuvres/2026/CAP CRM - Conduite et manœuvres - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Contrôles de sécurité avant départ

Le candidat prend en charge l'ensemble articulé composé du tracteur TR 418 et de la semi-remorque SR 207. Il réalise les contrôles extérieurs et en cabine, signale les anomalies et complète le document réponse DR 1.

Partie 1

Question 1.1. Effectuer les contrôles extérieurs de sécurité sur le tracteur et la semi-remorque : examiner notamment les pneumatiques, les roues, les organes visibles, l'éclairage et la signalisation, ainsi que l'absence d'obstacle ou de fuite anormale. Signaler toute anomalie constatée et préciser la mesure à prendre avant le départ.

Faire le tour complet du tracteur TR 418 et de la semi-remorque SR 207, véhicule immobilisé et hors de toute zone de mouvement. Vérifier visuellement les pneus (coupures, déformation, usure manifeste), les roues et leur fixation, les organes visibles, l'absence d'obstacle et de fuite. Contrôler le fonctionnement des feux et de la signalisation sur l'ensemble, avec l'aide d'une personne si nécessaire. Signaler toute anomalie à l'examinateur. En cas de défaut touchant les pneus, les roues ou un feu nécessaire, ne pas entreprendre le départ et attendre sa décision.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Contrôles extérieurs réalisés ; signaler tout défaut de sécurité et attendre la décision de l'examinateur avant le départ.

Question 1.2. Effectuer les contrôles demandés dans la cabine : réglage du siège et des rétroviseurs, fermeture des portes, fonctionnement des témoins et préparation du poste de conduite. Expliquer la conduite à tenir si un témoin rouge de pression de freinage reste allumé après la mise en route.

Régler le siège pour atteindre les commandes et les pédales sans gêne, puis ajuster les rétroviseurs pour limiter les angles morts. Vérifier la fermeture des portes. À la mise en route, observer les témoins et s'assurer que le poste de conduite est prêt. Si le témoin rouge de pression de freinage reste allumé, immobiliser l'ensemble et ne pas partir : un freinage insuffisant peut mettre en danger les usagers. Signaler immédiatement le défaut à l'examinateur et attendre sa décision avant toute mise en mouvement.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Témoin rouge de freinage persistant : immobiliser l'ensemble, ne pas partir et signaler le défaut.

Question 1.3. Compléter le DR 1 en distinguant les contrôles réalisés des anomalies à signaler. Pour chaque anomalie décrite dans le DT 2, indiquer la décision de sécurité adaptée avant le départ.

Reporter les contrôles réalisés dans la colonne centrale et la décision correspondante dans la dernière colonne. Les anomalies du DT 2 sont des cas conditionnels : elles ne sont pas présentées comme des défauts déjà constatés. Pour la cabine, noter le résultat réel des témoins ; si le témoin rouge de pression de freinage persiste, immobiliser le véhicule et prévenir l'examinateur.

Élément contrôlé	Contrôle réalisé ou résultat observé	Décision avant départ
Accouplement	Verrouillage vérifié, absence de désaccouplement apparent	Si verrouillage non confirmé : ne pas déplacer, sécuriser et signaler
Circuits pneumatiques	Raccordement vérifié, absence de fuite audible	Si fuite audible : ne pas partir, sécuriser et signaler
Éclairage et signalisation	Fonctionnement des feux et dispositifs demandé vérifié	Si un feu nécessaire est hors service : signaler et attendre la décision de l'examinateur
Pneumatiques et roues	État apparent, fixation et absence de détérioration manifeste vérifiés	Si anomalie visible : ne pas poursuivre la préparation sans signalement
Cabine et témoins	Siège, rétroviseurs, portes et témoins contrôlés	Si le témoin rouge de freinage persiste : ne pas partir et signaler

Consigner les contrôles satisfaisants lorsque aucune anomalie n'est observée. Tout défaut de sécurité impose l'arrêt de la préparation et son signalement ; appliquer ensuite la décision de l'examinateur avant tout départ.

DR 1 complété : contrôles avant départ

Élément contrôlé	Contrôle réalisé ou résultat observé	Décision avant départ
Accouplement	Verrouillage vérifié, pas de désaccouplement apparent	Non verrouillé : immobiliser, signaler
Circuits pneumatiques	Raccordement vérifié, sans fuite audible	Fuite : arrêt, sécuriser, signaler
Éclairage et signalisation	Feux et signalisation vérifiés	Feu HS : signaler, attendre
Pneumatiques et roues	État, fixation et détérioration vérifiés	Défaut visible : signaler, suspendre
Cabine et témoins	Siège, rétroviseurs, portes, témoins vérifiés	Témoin rouge : arrêt, signaler

✓ RÉPONSE À RETENIR

DR 1 complété : contrôles consignés, anomalies signalées et défauts de sécurité traités avant tout départ.

2. Attelage, dételage et maniabilité

Le tracteur TR 418 et la semi-remorque SR 207 sont immobilisés sur une aire plane, et le schéma identifie les principaux organes d'accouplement et les essieux. Le candidat réalise l'attelage et le dételage demandés, puis un test de maniabilité en veillant à la sécurité de la zone.

Partie 2

Question 2.1. Réaliser l'attelage demandé : contrôler la compatibilité apparente des véhicules, positionner le tracteur, sécuriser la zone, accoupler le pivot et la sellette, puis raccorder les circuits pneumatiques et électriques. Vérifier le verrouillage et les raccordements avant tout déplacement.

Pour l'attelage du TR 418 avec la SR 207, vérifier l'état apparent et la compatibilité des organes, puis dégager la zone de toute personne. Immobiliser la semi-remorque et régler sa hauteur pour que le pivot puisse entrer dans la sellette.

1. Reculer lentement et dans l'axe jusqu'à l'engagement du pivot, puis immobiliser le tracteur.
2. Contrôler visuellement la fermeture du verrouillage et confirmer l'accouplement par un contrôle adapté, sans personne dans la zone.
3. Raccorder les circuits pneumatiques et électrique, puis contrôler leur fixation, l'absence de fuite audible, le freinage et les feux.

Ne déplacer l'ensemble que si l'accouplement et les raccordements sont confirmés.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Pivot verrouillé, circuits raccordés sans fuite, freinage et éclairage vérifiés avant tout déplacement.

Question 2.2. Expliquer à l'examinateur l'ordre des principales opérations de dételage et les précautions à prendre pour immobiliser la semi-remorque avant de désaccoupler les circuits et de libérer le pivot.

Immobiliser l'ensemble sur une aire plane, appliquer les freins de parc et sécuriser la zone. Abaisser les béquilles jusqu'au sol pour soutenir la semi-remorque, vérifier sa stabilité et caler les roues si nécessaire.

Débrancher les raccordements électriques et pneumatiques selon les consignes du centre et du constructeur. Déverrouiller ensuite le pivot, puis avancer le tracteur très lentement. S'arrêter pour vérifier que la semi-remorque reste stable avant de dégager complètement le tracteur. Ne jamais libérer le pivot tant que la semi-remorque n'est pas immobilisée et soutenue.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Soutenir et immobiliser la semi-remorque, débrancher les circuits, libérer le pivot, puis dégager le tracteur lentement.

Question 2.3. Réaliser le test de maniabilité sur le parcours balisé en utilisant les aides à la conduite et les rétroviseurs, en adoptant une allure adaptée et en contrôlant les angles morts. Interrompre la manœuvre si la sécurité de la zone n'est plus assurée.

Avant la manœuvre, reconnaître le parcours balisé et vérifier que la zone et la trajectoire sont libres. Régler les rétroviseurs et utiliser les aides disponibles ; faire appel à un guide si nécessaire, en restant en contact visuel avec lui.

- Manœuvrer à allure très réduite et observer continuellement les rétroviseurs, les angles morts et le déplacement de la semi-remorque.
- Corriger progressivement la trajectoire.
- Arrêter la manœuvre si une personne ou un obstacle apparaît, si le guide n'est plus visible ou si la trajectoire devient incertaine.

Reprendre uniquement après avoir contrôlé de nouveau la zone et rétabli des conditions sûres.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Manœuvrer lentement, surveiller la zone et interrompre dès que la trajectoire ou la sécurité ne peut plus être maîtrisée.

3. Conduite de l’ensemble sur route

Le candidat effectue un parcours de référence de 27 km comportant une zone urbaine, un giratoire, une section hors agglomération pouvant être humide et un arrêt final. Il adapte sa conduite au gabarit de l’ensemble, à la signalisation réelle, à la circulation, à la visibilité et à l’adhérence.

Partie 3

Question 3.1. Conduire l’ensemble en assurant les contrôles visuels nécessaires, le maintien des distances de sécurité et l’anticipation des intersections. Réaliser l’insertion et les changements de direction sans gêner ni mettre en danger les autres usagers.

Sur le parcours de référence, gardez une observation continue et anticipez chaque action. Au départ, contrôlez la circulation et les angles morts, signalez votre intention et insérez-vous sans obliger un autre usager à freiner. En roulant, regardez loin devant, consultez régulièrement les rétroviseurs et repérez les intersections à l’avance.

1. Avant un changement de direction, vérifiez la signalisation, les rétroviseurs et l’angle mort.
2. Signalez suffisamment tôt, puis manœuvrez sans couper la trajectoire d’un usager ni gêner sa progression.
3. Maintenez une distance de sécurité adaptée à la circulation et aux conditions de route.

Parcours de référence et points d’observation

A · 0 km	Départ du parc et insertion
B · 4 km	Zone urbaine, piétons et cyclistes possibles
C · 11 km	Giratoire et signalisation à observer
D · 19 km	Chaussée susceptible d’être humide
E · 27 km	Retour au parc et arrêt désigné

Distances cumulées et situations indiquées dans le DT 3.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Observation régulière, distances de sécurité adaptées et manœuvres anticipées, sans gêner ni mettre en danger les autres usagers.

Question 3.2. Adapter la vitesse et le placement en zone urbaine et à l’approche du giratoire en tenant compte du gabarit de l’ensemble, des angles morts et de la présence possible d’usagers vulnérables. Justifier oralement un choix de placement effectué pendant le parcours.

Au repère B, adaptez l’allure à la circulation et à la visibilité. En zone urbaine, surveillez les piétons, les cyclistes et les zones masquées par l’ensemble. À l’approche du repère C, lisez la signalisation réelle et choisissez assez tôt un placement adapté à la voie et à la sortie prévues.

- Avant tout déplacement latéral, contrôlez les rétroviseurs et les angles morts.
- Tenez compte du gabarit et du déport de la semi-remorque ; ne forcez jamais le passage.
- Si le placement ne peut être effectué sans risque, ralentissez et attendez une situation sûre.

À l’oral, justifiez votre choix par la signalisation, la sortie visée et les contrôles effectués.

Repères de placement et d'anticipation

Repère	Distance	Situation	Attendu
B	4 km	Zone urbaine	Adapter l'allure et observer piétons et cyclistes
C	11 km	Giratoire à plusieurs voies	Lire la signalisation et choisir la voie adaptée

Les distances sont cumulées depuis le départ du parc.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Allure adaptée, usagers vulnérables et angles morts surveillés ; placement déterminé par la signalisation réelle et la sortie visée.

Question 3.3. Adapter la conduite à une chaussée humide en augmentant la distance de sécurité, en évitant les actions brusques et en choisissant une allure compatible avec l'adhérence et la visibilité. Expliquer la réaction à adopter si la visibilité ou l'adhérence se dégrade.

Au repère D, la chaussée pouvant être humide, réduisez l'allure selon l'adhérence, la visibilité et les limitations applicables. Augmentez la distance de sécurité et anticipez les ralentissements pour éviter les freinages tardifs.

- Accélérez, freinez et dirigez l'ensemble progressivement, sans geste brusque.
- Si la visibilité diminue, adaptez encore l'allure et utilisez les feux requis par les conditions.
- Si l'adhérence ou la visibilité ne permet plus une progression sûre, ralentissez et arrêtez-vous en sécurité hors de la circulation dès que possible, puis avertissez l'examinateur.

Reprenez uniquement lorsque les conditions permettent de poursuivre sans danger.

Réaction au repère D

Repère et distance	Risque signalé	Conduite adaptée
D · 19 km	Chaussée susceptible d'être humide	Réduire l'allure, augmenter les distances et éviter les actions brusques
Si les conditions se dégradent	Adhérence ou visibilité insuffisante	Ralentir progressivement et s'arrêter en sécurité si nécessaire

Principes de conduite sécurisée du DT 3.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Allure adaptée, distance accrue et actions progressives ; si la sécurité ne peut plus être assurée, arrêt en lieu sûr et signalement.

Question 3.4. Terminer le parcours par un arrêt précis à l'emplacement indiqué. Immobiliser et sécuriser l'ensemble, puis appliquer les consignes de fin de conduite données par l'examinateur.

Au repère E, à 27 km, repérez l'emplacement désigné et approchez à allure réduite. Contrôlez les abords et les rétroviseurs, puis immobilisez l'ensemble précisément sans gêner les autres usagers.

1. Serrez le frein de stationnement et vérifiez que l'ensemble reste immobilisé.
2. Sécurisez le véhicule selon les consignes de l'examinateur et les indications du constructeur.
3. Appliquez les consignes de fin de conduite avant de quitter le poste de conduite.
4. Signalez toute anomalie observée pendant le parcours.

Ne quittez le poste de conduite qu'une fois l'arrêt et la sécurisation vérifiés.

Arrivée et fin de parcours

Repère	Distance cumulée	Action attendue
E	27 km	Retour au parc, arrêt à l'emplacement indiqué et sécurisation de l'ensemble

Dernière étape du parcours de référence.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Arrêt précis à l'emplacement indiqué, ensemble immobilisé et sécurisé, consignes de fin de conduite respectées.

4. Question écrite et orale tirée au sort

L'examinateur tire au sort un thème parmi trois : vérifier le bon accouplement, réagir à une fuite pneumatique après l'attelage ou préparer une marche arrière avec une semi-remorque. Le candidat rédige sa réponse sur le DR 2, puis la présente oralement en s'appuyant sur les ressources techniques.

Partie 4

Question 4.1. Répondre sur le DR 2 au thème tiré au sort parmi A, B et C, puis présenter la réponse oralement. Pour le thème A, traiter les contrôles du pivot, de la sellette, des raccordements et des dispositifs de freinage ; pour le thème B, les risques, les actions immédiates et les conditions à réunir avant le départ ; pour le thème C, la vérification de la zone, l'utilisation des rétroviseurs ou d'un guide, la maîtrise de l'allure et les conditions d'interruption de la manœuvre.

Sur le DR 2, inscrivez le thème tiré au sort et répondez uniquement à celui-ci.

1. **A - Accouplement :** vérifier la compatibilité, l'engagement et le verrouillage du pivot dans la sellette. Contrôler les raccordements pneumatiques et électriques, l'absence de fuite, puis le fonctionnement du freinage et des feux.
2. **B - Fuite :** elle peut compromettre le freinage. Immobiliser l'ensemble, ne pas partir et signaler le défaut. Le départ attend sa suppression et le contrôle de l'absence de fuite.
3. **C - Marche arrière :** dégager et surveiller la zone, contrôler les angles morts avec les rétroviseurs et un guide si nécessaire, manœuvrer lentement. Arrêter si un tiers apparaît ou si la trajectoire n'est plus maîtrisée.

DR 2 : repères à inscrire selon le thème tiré au sort

Élément de réponse	Réponse du candidat
Thème tiré au sort : A, B ou C	A / B / C .....
Contrôles, risques ou précautions à identifier	Contrôles / risques .....
Actions à effectuer et décision de sécurité	Actions / décision .....
Justification orale à présenter à l'examinateur	Justifier la sécurité .....

✓ RÉPONSE À RETENIR

A : accouplement, raccordements et freinage contrôlés. B : immobiliser, signaler, ne pas partir avant suppression du défaut. C : zone surveillée, allure lente, arrêt si la sécurité n'est plus maîtrisée.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve EP2 du CAP Conducteur routier de marchandises, session 2026, porte le code 26-CAP-CRM-EP2 et vaut coefficient 8. La couverture annonce une durée maximale de 2 heures, tandis que les pieds de page indiquent 3 h. Sur l'ensemble TR 418 et SR 207, elle évalue les contrôles de sécurité, l'attelage, la maniabilité, la conduite routière et les connaissances techniques.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Avant le départ, contrôler le verrouillage de l'accouplement et le raccordement des circuits pneumatiques et électriques.
- Signaler avant le départ tout défaut touchant le freinage, l'accouplement, les pneumatiques ou la signalisation.
- Adapter vitesse et distances de sécurité à la circulation, à la visibilité, à l'adhérence et au gabarit de l'ensemble.
- En marche arrière, contrôler la zone, limiter l'allure et interrompre la manœuvre si la sécurité ne peut être maîtrisée.

Points de vigilance & attentes du jury

- Respecter les consignes de sécurité et signaler toute anomalie susceptible de compromettre le départ.
- Avant tout déplacement, vérifier le verrouillage de l'attelage et le bon raccordement des circuits.
- Observer les angles morts et les usagers vulnérables ; la signalisation réellement rencontrée prévaut.
- Compléter et rendre les documents DR 1 et DR 2 requis, et présenter oralement la réponse au thème attribué.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Que faire si une fuite pneumatique est audible après l'attelage ?

Sécurisez l'ensemble et ne partez pas. Signalez le défaut à l'examinateur. Le départ ne peut être envisagé qu'après décision de l'examinateur et lorsque la sécurité est assurée.

Q : Quels éléments vérifier pour confirmer le bon accouplement ?

Vérifiez l'état et le verrouillage de la sellette et du pivot, puis le raccordement des circuits pneumatiques et électriques. Contrôlez l'absence de fuite audible et le fonctionnement des dispositifs de freinage.

Q : Dois-je traiter les trois thèmes de la partie 4 ?

Non. L'examinateur attribue un seul thème parmi A, B et C. Le candidat rédige sa réponse sur le DR 2, puis la présente oralement. La question tirée au sort vaut 3 points.

Q : Quelle durée retenir : 2 heures ou 3 heures ?

Le sujet présente une incohérence : la couverture indique « 2 heures maximum », tandis que les pieds de page indiquent « Durée : 3 h ». Faites confirmer la durée applicable par le centre d'examen.

Sujet officiel associé (PDF) : https://cap-crm.fr/assets/annales/cap-crm/Conduite et manœuvres/2026/CAP CRM - Conduite et manœuvres - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources CAP Conducteur Routier de Marchandises : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.